

RÉFÉRENCES SECTEUR PUBLIC LOCAL

Les finances des collectivités territoriales, des groupements à fiscalité propre, des établissements publics de santé, sociaux et médico-sociaux

Janvier 2009

Premières tendances 2008 des finances locales

Les données de 2008 figurant dans la présente note ont été obtenues à partir des comptes des collectivités et établissements arrêtés au 30 septembre 2008, extrapolées en année pleine de manière statistique.

Ainsi, les évolutions et les montants présentés dans cette note demeurent des prévisions susceptibles d'être corrigées lors de la publication des résultats établis à partir des comptes arrêtés au 31 décembre 2008, notamment en matière d'investissement dont la réalisation est plus difficile à anticiper : projets différés ou modifiés, état d'avancement des travaux mal évalué....

La présente étude concerne les collectivités territoriales (communes, départements, régions), les groupements à fiscalité propre (GFP), les établissements publics de santé (EPS) et les établissements publics sociaux et médico-sociaux (EPSMS).

Les collectivités locales sont présentées en première partie de cette étude, tandis que les EPS et EPSMS sont traités à part en raison de l'activité et du mode de financement spécifiques de ces établissements.

Les dépenses des collectivités locales progressent de 5% et atteignent près de 220 milliards d'euros.

L'accroissement du volume des **charges de fonctionnement** (+6%) s'explique cette année encore par le dynamisme des frais de personnel (+8,5%).

L'**investissement** des collectivités locales marque une pause en 2008 avec une progression en valeur de 2,7% des emplois contre 11,6% pour l'exercice précédent.

Les **recettes totales, hors emprunts, des collectivités locales augmentent de 4,4% pour s'établir à près 217 milliards d'euros.**

L'augmentation de 4,3% **des produits de fonctionnement** résulte du dynamisme de la fiscalité directe (+4,4%) et de la fiscalité indirecte, même si cette dernière progresse à un rythme moins soutenu qu'en 2007 (+7,4% contre +13,9%). **Les ressources d'investissement** s'accroissent de 2,4% notamment grâce à la hausse du fonds de compensation de la TVA (+13%).

Les dépenses de fonctionnement augmentant plus rapidement que les recettes, **l'autofinancement** diminue entre 2007 et 2008 (-4,3%).

Equilibre financier global (collectivités territoriales + GFP)

en millions d'euros

	2006	2007	07/06 en %	prévisions 2008	08/07 en %
Dépenses totales*	195 894	209 067	+6,7	219 613	+5,0
Recettes totales*	197 519	207 850	+5,2	216 952	+4,4
Charges de fonctionnement (1)	132 560	140 987	+6,4	149 493	+6,0
Produits de fonctionnement (2)	161 682	169 799	+5,0	177 060	+4,3
Autofinancement (A) = (2)-(1)	29 123	28 813	-1,1	27 566	-4,3
Emplois d'investissement (hors dette)	50 938	56 849	+11,6	58 397	+2,7
Ressources d'investissement (hors emprunts)	18 708	20 332	+8,7	20 826	+2,4
Variation de l'endettement (emprunts - remboursements)	4 733	6 487	NS	7 344	NS

* hors refinancements et opérations de gestion de la dette (lorsque celles-ci ont pu être identifiées)

La situation financière des **établissements publics de santé** est marquée en 2008 par le recul de l'autofinancement du fait de l'augmentation plus importante des charges d'exploitation que des produits, par des dépenses d'équipement toujours dynamiques au terme du plan « hôpital 2007 ».

Ces deux phénomènes expliquent le recours accru à l'emprunt des EPS sur l'exercice 2008.

Les finances des collectivités locales

Fonctionnement (collectivités territoriales + GFP)

en millions d'euros

	2006	2007	07/06 en %	prévisions 2008	08/07 en %
Charges de fonctionnement (1)	132 560	140 987	+6,4	149 493	+6,0
Achats et charges externes	25 508	26 204	+2,7	27 461	+4,8
Frais de personnel	40 704	44 509	+9,3	48 283	+8,5
Reversement de fiscalité des GFP	8 327	8 402	+0,9	8 452	+0,6
Subventions et contingents	50 110	53 426	+6,6	56 102	+5,0
Charges financières	3 842	4 171	+8,5	4 637	+11,2
Autres charges de fonctionnement	4 067	4 275	+5,1	4 558	+6,6
Produits de fonctionnement (2)	161 682	169 799	+5,0	177 060	+4,3
Impôts directs	60 569	62 422	+3,1	65 145	+4,4
Impôts indirects et autres taxes	27 809	31 681	+13,9	34 038	+7,4
Concours de l'Etat	46 896	47 674	+1,7	48 836	+2,4
- DGF	37 976	38 931	+2,5	39 648	+1,8
- Autres dotations	3 790	3 715	-2,0	4 007	+7,9
- Péréquation et compensations fiscales	5 130	5 028	-2,0	4 713	-6,3
Subventions et participations	7 238	7 819	+8,0	8 024	+2,6
Autres produits de fonctionnement	19 169	20 203	+5,4	21 016	+4,0
Autofinancement (A)=(2) - (1)	29 123	28 813	-1,1	27 566	-4,3

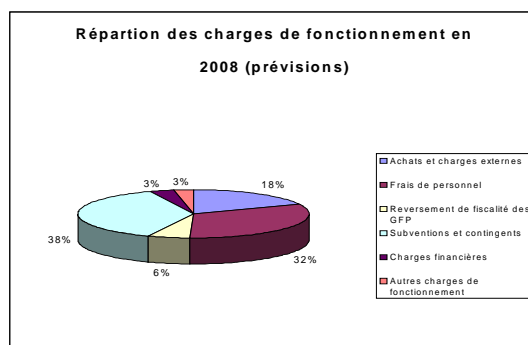
Les charges de fonctionnement progressent entre 2007 et 2008 de 6%. Elles sont impactées principalement par la hausse des frais de personnel (+8,5%), des subventions et contingents (+5%) et des charges financières (+11,2%).

Les **achats et charges externes** progressent de 4,8% entre 2007 et 2008, notamment sous l'effet du renchérissement du prix des combustibles et carburants sur la première partie de l'année. Toutes collectivités confondues (communes, GFP, départements et régions), ce poste représente 25% des charges de fonctionnement pour un montant de 27,46 milliards d'euros. Les départements et GFP se distinguent par une évolution plus dynamique (respectivement +7,6% et +7,9%) de ce poste de dépenses.

La progression **des frais de personnel** se poursuit en 2008 (+8,5%). Toujours très dynamique, ce poste représente 32,3% des charges de fonctionnement, toutes collectivités confondues.

Ainsi, les départements enregistrent une hausse de 19,2% en 2008, contre 17,8% l'année précédente. La poursuite du transfert des Techniciens et Ouvriers de Service (TOS) de l'éducation nationale et l'intégration des personnels des directions départementales de l'équipement en charge de la voirie expliquent une partie de cette hausse.

Après la forte hausse de 103,8% entre 2006 et 2007, les frais de personnel augmentent de 48,9% pour les régions en 2008. Cette hausse, à relativiser au regard des montants peu élevés de cette rubrique, s'explique en partie par la poursuite de l'intégration des TOS dans la fonction publique territoriale.



La progression des charges de personnel reste sensible pour les GFP (+6,5%), mais elle demeure plus limitée pour les communes (+3,7%), qui ne connaissent pas de transferts de compétences liés à la décentralisation.

Plus globalement, outre les augmentations d'effectifs et les effets du glissement vieillesse technicité, le point d'indice de la fonction publique a fait l'objet d'une revalorisation de 0,5% en mars et de 0,3% en octobre 2008.

Le poste **des subventions et contingents** représente 37,5% des charges de fonctionnement. Il enregistre une hausse de 5% pour atteindre un montant global de près de 56,1 milliards d'euros. Les départements et régions sont les plus importants contributeurs, pesant respectivement près de 56% pour les départements (rôle central en matière d'action sociale) et 19,5% pour les régions.

La hausse de 4,3% du poste subventions et contingents enregistrée en 2008 par les départements s'explique, d'une part, par l'augmentation des dépenses liée aux compétences transférées. Ainsi, la Prestation de Compensation du Handicap (PCH) croît de près de 170% entre 2007 et 2008 en raison de la montée en charge tardive de cette prestation créée en 2006, du nombre croissant de bénéficiaires et de l'ouverture à compter d'avril 2008 de la PCH aux enfants. L'APA (allocation personnalisée d'autonomie) croît de 6,8% entre 2007 et 2008, en raison d'une augmentation du nombre de bénéficiaires.

En revanche, pour la deuxième année consécutive, les dépenses de RMI des départements sont stables, la revalorisation annuelle étant compensée par la décrue du nombre de RMistes.

Les GFP et les communes enregistrent une hausse sensible du poste des subventions et contingents à, respectivement, 8% et 7,7%.

Les charges financières augmentent pour la troisième année consécutive (+11,2%). Cette progression -toutes collectivités confondues- résulte du relèvement général des taux d'intérêt pratiqués par les organismes bancaires et de la progression de l'encours de la dette constatée sur les exercices antérieurs. Les départements et les régions enregistrent les plus fortes hausses, respectivement +12,2% et +27,8%. Ces hausses sont cependant à relativiser pour ces deux catégories de collectivités en raison du faible volume de ce poste de dépenses. Les charges financières des GFP et communes poursuivent également progression (+9,4% et +6,7%).

Les produits de fonctionnement progressent de 4,3% et suivent la même dynamique que l'année précédente (+5% en 2007). Ils sont tirés par la hausse des produits des impôts directs et indirects.

Les bases des **impôts directs** locaux augmentent globalement de plus de 3% en 2008.

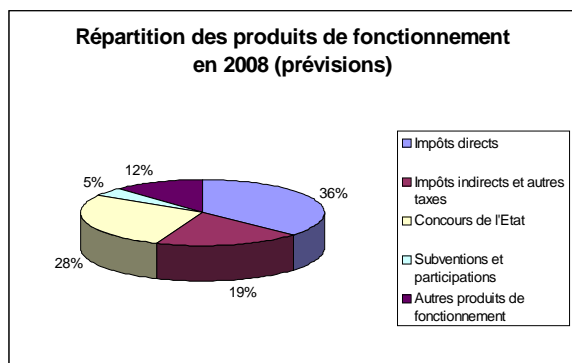
En outre, les départements et régions ont voté des taux en légère hausse. En conséquence, leurs produits de fiscalité directe devraient augmenter respectivement de 5,6% et 4,9%. Les communes et GFP enregistrent également une augmentation de ce produit avec respectivement de 3,8% et 3,5%. Ces évolutions résultent pour une majeure partie de l'évolution des bases. Les taux restent relativement stables en 2008, même si le nombre de communes votant une hausse des taux augmente légèrement (10 500 contre 850 en 2007).

La hausse de la **fiscalité indirecte** est surtout sensible pour les départements (+10,4%), les régions (+9,8%) et dans une moindre mesure les GFP (+5,1%). Seules les communes enregistrent une baisse de ce produit de -1,4%.

Le dynamisme de la fiscalité indirecte des départements s'explique aux deux tiers par la compensation des transferts de compétences intervenus en 2008.

Ainsi, la taxe sur les conventions d'assurance (TSCA) progresse de 55%. Sous l'effet d'un élargissement de son assiette des véhicules à moteur aux contrats incendies et à la navigation fluviale ou maritime des bateaux de port ou de plaisance. Outre la TSCA, une fraction supplémentaire de TIPP est attribuée aux départements.

En revanche, concomitamment au ralentissement du marché immobilier, les droits de mutation à titre onéreux (DMTO) enregistrent un recul tant pour les communes que pour les départements, après le fort dynamisme observé les années précédentes.



L'augmentation de la fiscalité indirecte des régions (+9,8%) s'explique essentiellement par le dynamisme de la TIPP (+15,4%). Ce dynamisme provient principalement de la compensation des transferts de compétences liés à la décentralisation. Pour le reste, la plupart des régions ont décidé la modulation à la hausse des tarifs. Les régions peuvent, en effet, depuis 2007 moduler les taux d'une assiette fiscale de TIPP régionalisée. Enfin, le produit de la taxe sur les certificats d'immatriculation devrait progresser de 7,8% en 2008.

Les **concours de l'Etat** en faveur des collectivités locales progressent de 2,4% en 2008. Pour la première année, l'évolution des dotations est limitée au rythme de progression de l'inflation dans le cadre du contrat de

stabilité, lequel remplace le pacte de solidarité et de croissance en 2008.

Le poste « **subventions et participations** » est en hausse de 2,6% en 2008, contre 8% en 2007. Le secteur communal (communes et GFP) enregistre les plus fortes hausses avec 11,5% pour les GFP et +6,6% pour les communes. Les subventions et participations des départements, après la forte progression observée en 2007 (12,4%), augmentent de 1,9%. A noter que les départements bénéficient d'un versement en 2008, comme l'année précédente, de 500 millions d'euros au titre du fonds de mobilisation départemental pour l'insertion (FMDI).

L'autofinancement représente l'excédent des produits sur les charges de fonctionnement disponible pour financer les dépenses d'investissement.

L'augmentation plus rapide des charges de fonctionnement (+6%) par rapport aux produits (+4,3%) conduit à un recul de **l'autofinancement** de -4,3% en 2008. Il s'établirait en 2008 -toutes collectivités confondues- à près de 27,5 milliards d'euros.

Toutes les collectivités voient leur autofinancement reculer, à l'exception des seuls départements dont l'autofinancement se stabilise en 2008 grâce à la progression de leurs recettes.

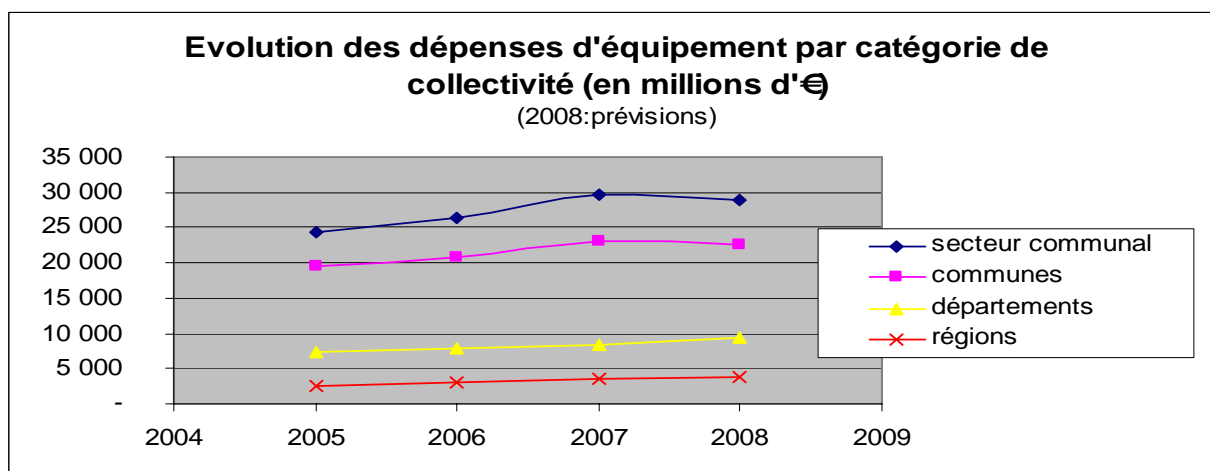
Investissement (collectivités territoriales + GFP)

en millions d'euros

	2006	2007	07/06 en %	prévisions 2008	08/07 en %
Emplois d'investissement (3)	63 334	68 080	7,5	70 120	3,0
Dépenses d'équipement	37 367	41 320	10,6	42 189	2,1
Subventions d'équipement versées	11 363	12 972	14,2	13 813	6,5
Remboursements d'emprunts	12 396	11 232	-9,4	11 722	4,4
Autres dépenses	2 208	2 556	15,8	2 395	-6,3
Ressources d'investissement (hors emprunts) (4)	18 708	20 332	8,7	20 826	2,4
FCTVA	4 248	4 488	5,7	5 070	13,0
Autres dotations et subventions	9 337	10 160	8,8	10 070	-0,9
Autres recettes (a)	5 123	5 684	10,9	5 685	0,0
Autofinancement (A)	29 123	28 813	-1,1	27 566	-4,3
Solde d'investissement avant emprunt = (A) + (4) - (3)	-15 504	-18 936	-22,1	-21 727	-14,7

(a) Produits de cessions, recettes sur travaux pour tiers...

* hors refinancements et opérations de gestion de la dette (lorsque celles-ci ont pu être identifiées)



En 2008, l'investissement direct des collectivités locales continue sa progression (+2,1%) mais à un rythme moindre après une année 2007 marquée par une forte augmentation (+10,6%).

L'investissement direct des collectivités progresse à un rythme moins soutenu entre 2007 et 2008 (+2,1%) qu'entre 2006 et 2007 (+10,6%). Cette croissance est soutenue par le dynamisme des dépenses d'équipement des départements et des régions (respectivement +13,2% et +12,4%), alors que l'investissement de la sphère communale, composée des communes et des GFP, stagne.

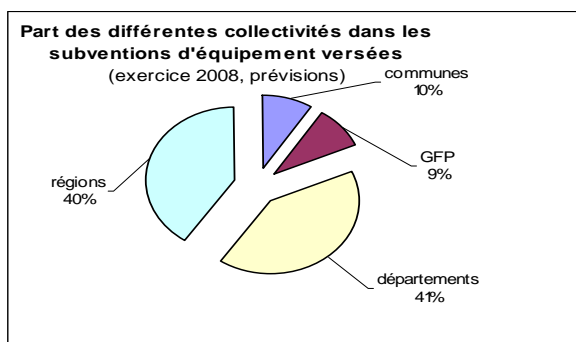
La progression des dépenses des départements s'explique notamment par une augmentation des investissements consacrés aux installations (+18,7%) et réseaux liés à la voirie (+13,6% entre 2007 et 2008). Cette évolution matérialise la prise de compétence en cette matière.

Les régions investissent quant à elles principalement dans les transports ferroviaires et les lycées, en construction ou en rénovation.

Les communes voient leurs dépenses d'équipement direct diminuer légèrement (-3,8%), après une année de forte augmentation. Cette évolution est logique, 2008 étant la première année suivant le renouvellement des exécutifs. Les groupements à fiscalité propre conservent une évolution positive (+3,4%), mais inférieure à celle constatée pour les exercices précédents.

Mais les collectivités locales participent également à l'effort d'investissement par le biais **des subventions d'équipement** versées. Elles sont moins dynamiques que l'année précédente. Cependant, l'évolution constatée l'année précédente était impactée à la hausse, pour les communes et les GFP, par la réforme de la nomenclature M14. Concernant les départements et les régions, le ralentissement des subventions versées peut être rapproché du

moins dynamisme de l'investissement communal.



L'analyse du poste des **remboursements d'emprunts** met en lumière une hausse de 4,4%, conséquence de l'endettement croissant des collectivités lié à un investissement en progression depuis 2003.

La progression des ressources d'investissement se ralentit en 2008 pour s'établir à +2,4% contre +8,7% entre 2006 et 2007.

Le fonds de compensation pour la TVA progresse de 13% entre 2007 et 2008. Ce fonds, versé par l'État, évolue en corrélation avec le volume des dépenses d'investissement des collectivités. Il est versé deux ans après la réalisation de l'investissement, sauf pour les communautés de communes et les communautés d'agglomération où il est versé l'année même. L'évolution de cette ressource est donc la conséquence logique du dynamisme constaté depuis plusieurs exercices de l'investissement des collectivités locales.

Les **autres dotations et subventions** reçues par les collectivités stagnent entre 2007 et 2008 (-0,9%). Ces ressources accompagnent souvent la réalisation des investissements. Le ralentissement des dépenses d'équipement communales, premier investisseur pour le secteur des collectivités locales, impacte donc sensiblement ce poste.

La progression modérée des ressources d'investissement et un moindre autofinancement par rapport à l'exercice précédent (-4,3%) ne permettent pas de financer l'augmentation des emplois d'investissement, même si celle-ci est réduite par rapport à l'année précédente. Aussi, **le solde d'investissement avant emprunt**¹ se creuse, toutes collectivités confondues, de 3,25 milliards d'euros.

Compte tenu de ces éléments, l'endettement de toutes les catégories de collectivités devrait s'accroître en 2008. Cependant, il est également envisageable que les collectivités puisent dans leur fonds de roulement afin de financer une partie du solde d'investissement avant emprunt.

¹ Ce solde représente le besoin des collectivités locales pour financer les dépenses d'investissement, après utilisation de l'autofinancement et des autres ressources d'investissement. Il est comblé par l'emprunt et/ou le prélèvement sur le fonds de roulement.

Les finances des établissements publics de santé

Fonctionnement (établissements publics de santé)

en millions d'euros

	2006	2007	07/06 en %	prévisions 2008	08/07 en %
Charges d'exploitation (1)	56 152	58 176	+3,6	60 738	+4,4
Achats et charges externes non médicaux	4 894	5 026	+2,7	5 343	+6,3
Frais de personnel	40 438	42 068	+4,0	43 751	+4,0
Achats et charges médicaux	8 481	8 996	+6,1	9 446	+5,0
Charges financières	498	605	+21,5	724	+19,7
Autres charges de fonctionnement	1 841	1 481	-19,5	1 490	+0,6
Produits d'exploitation (2)	59 197	61 041	+3,1	62 899	+3,0
Produits de l'Assurance Maladie	42 671	43 739	+2,5	45 022	+2,9
Produits médicaux	3 882	4 126	+6,3	4 429	+7,3
Produits non médicaux	5 488	5 747	+4,7	5 911	+2,9
Produits des activités médico-sociales	7 156	7 429	+3,8	7 536	+1,5
Autofinancement (A)=(2) - (1)	3 045	2 865	-5,9	2 161	-24,6

L'exercice 2008 est marqué, dans le secteur public hospitalier, par la troisième année de mise en œuvre de la réforme budgétaire et par l'extension du dispositif de la tarification à l'activité. Désormais, 100 % des recettes des hôpitaux entrant dans le champs de cette tarification sont directement proportionnelles à leur activité.

Fonctionnement

Les charges de fonctionnement (+ 4,4 % en 2008) augmentent à un rythme soutenu.

Les **frais de personnel** représentent près de 72 % des charges de fonctionnement des hôpitaux publics. Ils progressent en 2008 à un rythme constant à celui de 2007 de +4,0 %, mais toutefois à un rythme inférieur à celui de l'ensemble des charges de fonctionnement.

Les dépenses de personnel des budgets principaux mobilisent près de 88 % des charges totales de personnels. Elles augmentent de manière stable de +4,1 % alors que celles afférentes aux budgets annexes, retraçant les activités sociales et médico-sociales des EPS affichent une progression de +3,2 % en 2008. A l'intérieur de ce poste, les **charges de personnel médical** (médecins,

+ 4,4 % en 2007, alors que les **dépenses des personnels techniques, administratifs et soignants** des comptes de résultats principaux (activité hospitalière) augmentent de +2,6 % contre +3,2 % en 2007. L'accroissement des charges du personnel médical en 2008 se justifie notamment par le paiement des rémunérations au titre des CET² et à un important recours au personnel intérimaire médical.

On observe également, que les dépenses de personnel non médical et non titulaire continuent de progresser à un rythme soutenu de +10,3% en 2008 contre +6,6% en 2007.

Le poste des **achats et charges médicales**, constitué pour l'essentiel de l'acquisition de médicaments et de fournitures médicales d'usage courant, augmentent mais moins vite qu'en 2007 à 5,0 %. A l'intérieur de ce poste, les dépenses de produits pharmaceutiques progressent trois fois plus vite que celles relatives aux achats de fournitures médicales et médico-technique.

Le poste **autres achats et charges externes** (non médicaux), connaît, quant à lui, une forte progression (+6,3 %) en raison du changement

de périmètre intervenu en 2008 entre les autres charges et les charges externes non médicales. Alors qu'en 2007 le poste alimentation avait contribué à la baisse des charges, en 2008 il progresse de +7,1% . De même, les dépenses de chauffage et d'électricité augmentent plus rapidement que l'année précédente. Quand à elles, les dépenses de fournitures hôtelières restent stables.

Les charges liées à la maintenance, à l'entretien et à la location de matériels médicaux affichent une progression modérée de + 1,3% en 2008. En revanche, les facturations liées au recours à des services extérieurs continuent de progresser.

Depuis 2005, les **charges financières** évoluent à la hausse, sous l'effet de l'accroissement significatif de l'encours de dette depuis 2002, (mise en œuvre du plan de relance de l'investissement hospitalier « plan hôpital 2007 ») conjuguée à la hausse des taux d'intérêt, intervenue depuis 2006.

En 2008, les charges financières des EPS continuent donc d'augmenter pour atteindre plus de 720 M€

Les produits de fonctionnement se maintiennent avec une progression stable de + 3,0 % en 2008.

Les produits provenant de l'Assurance Maladie (**titre I des EPRD**) représentent en 2008 71,6 % des produits de fonctionnement, ils augmentent légèrement de +2,9 %.

En 2008, les **produits médicaux (titre II)** liés à l'activité hospitalière progressent dans l'ensemble de +7,3% contre +6,3% en 2007.

Cette augmentation provient essentiellement des produits liés à la tarification en hospitalisation complète et non complète , une avancée de +7,3% contre +6,0% en 2007.

Les produits issus des forfaits journaliers fléchissent en 2008 alors que les produits issus des consultations et actes externes (non pris en charge par l'assurance maladie) participent nettement à la progression avec une augmentation de +9,3% en 2008 contre 6,0% en 2007.

S'agissant des **produits non médicaux** des budgets hospitaliers (**titre III**), la tendance montre une progression beaucoup moins rapide. Alors qu'en 2007, ils progressaient de (+ 4,7 %) en 2008, ils connaissent une évolution moindre de +2,9% en dépit de la hausse nette des produits procurés par l'activité de rétrocession de médicaments (+11,8%).

En 2008, les remboursements de frais progressent mais moins vite qu'en 2007. Après leur augmentation en 2007, les produits des activités annexes et ceux issues des prestations de services augmentent quasiment au même rythme que 2007 de +8.3%.

L'autofinancement des établissements publics de santé régresse sensiblement du fait d'une progression des charges d'exploitation plus rapide que la progression des produits entre 2007 et 2008.

² Compte épargne- temps

Investissement (établissements publics de santé)

en millions d'euros

	2006	2007	07/06 en %	prévisions 2008	08/07 en %
Emplois d'investissement (3)	7 130	7 319	+2,6	8 355	+14,2
Dépenses d'équipement	5 342	5 614	+5,1	6 392	+13,9
Remboursements d'emprunts*	1 697	1 664	-1,9	1 921	+15,4
Autres dépenses	91	41	-55,3	41	+0,8
Ressources d'investissement (hors emprunts) (4)	487	465	-4,4	330	-29,0
Dotations et subventions	283	316	+11,9	195	-38,3
Autres recettes (a)	204	149	-26,9	173	+16,0
Autofinancement (A)	3 045	2 865	-5,9	2 161	-24,6
Solde d'investissement avant emprunt = (A) + (4) - (3)	-3 598	-3 989	+10,8	-5 864	+47,0

(a) Produits de cessions, recettes sur travaux pour tiers...

* y compris refinancements

Investissement

L'année 2008, est marquée par l'achèvement du plan de relance de l'investissement hospitalier « plan Hôpital 2007 ». **Les dépenses d'équipement** des EPS, progressent ainsi fortement de +13,9 % en 2008 contre 5,1% en 2007. Cette forte hausse intervient après plusieurs années de très forte croissance. Le fort dynamisme de l'investissement hospitalier en 2008 se concentre essentiellement sur de nouveaux équipements matériels et des immobilisations incorporelles se traduisant par des avances et acomptes sur les dépenses d'équipements 2,5 fois plus importants qu'en 2007.

Les subventions d'équipement issues notamment du FMESPP³ ne représentent pas un financement majeur des investissements

hospitaliers. L'emprunt reste la première recette d'investissement.

Pour assurer le financement des investissements, les hôpitaux publics recourront de nouveau cette année de manière importante à l'emprunt. Le montant des nouveaux emprunts de 2008 devrait s'accroître de plus de 24 % par rapport à 2007 (et représenter près de 6 milliards d'euros, hors opérations de restructuration de la dette).

³ Fonds de Modernisation des Établissements Sanitaires Publics et Privés.

Les finances des établissements publics sociaux et médico-sociaux

Fonctionnement (établissements publics sociaux et médico-sociaux)

en millions d'euros

	2006	2007	07/06 en %	prévisions 2008	08/07 en %
Charges d'exploitation (1)	6 844	7 318	+6,9	7 749	+5,9
dont Frais de personnel	4 892	5 296	+8,3	5 612	+6,0
Produits d'exploitation (2)	7 262	7 815	+7,6	8 233	+5,4
Emplois d'investissement (3)	791	956	+20,9	1 151	+20,4
Dépenses d'équipement	590	749	+27,1	939	+25,4
Remboursements d'emprunts*	184	186	+0,9	196	+5,7
Autres dépenses	17	21	+23,9	16	-25,3
Ressources d'investissement (hors emprunts) (4)	181	215	+18,8	231	+7,8
Dotations et subventions	144	179	+24,5	204	+14,2
Autres recettes (a)	37	36	-3,3	27	-24,6
Autofinancement (A)	418	497	+18,8	483	-2,7
Solde d'investissement avant emprunt = (A) + (4) - (3)	-192	-245	+27,6	-437	+78,4

(a) Produits de cessions, recettes sur travaux pour tiers...

* y compris refinancements

Fonctionnement

Les charges de fonctionnement (+ 5,9 % en 2008) progressent moins rapidement.

Les **frais de personnel**, constituent plus de 72 % des charges de fonctionnement des établissements publics sociaux et médico-sociaux en 2008. Néanmoins, elles augmentent (+ 6,0 %) moins vite que les deux années antérieures.

Les dépenses de rémunérations relatives au personnel non médical représentent (+ 59 %) des charges globales de personnels. Elles fléchissent, affichant une progression de (+ 4,82 %) pour celles afférentes au personnel titulaire. Tandis que celles afférentes au titre du personnel non titulaire progressent plus rapidement (+ 7.7 %). Dans une moindre proportion, les dépenses de personnel médical marquent une progression ralentie de (+ 3.9 %).

Les **dépenses afférentes à l'exploitation courante** regroupent l'ensemble des achats et de services extérieurs, elles atteignent 1 229 millions d'euros et sont en nette progression (+ 6,3 %).

Les achats de biens et de fourniture de consommables augmentent, comptabilisant une progression de +6,1 %. Les établissements publics sociaux et médico-sociaux maintiennent leur recours à la sous-traitance à un niveau relativement stable de (+ 4,8 %).

Les **dépenses afférentes à la structure** reprennent les autres charges de fonctionnement, notamment les locations, les frais d'entretien, les primes d'assurance et les charges exceptionnelles.

L'ensemble de ces charges progressent par rapport à 2007 de + 3,5 %.

Les **charges financières** totalisent en masse 98,1 millions d'euros des charges totales d'exploitation. Elles progressent de +13,6% par rapport à l'exercice précédent.

Les produits de fonctionnement (+5,4 % en 2008) voient leur structure continuer de se modifier.

Les maisons de retraite poursuivent la signature de conventions tripartites (Établissement – Conseil Général – Assurance Maladie) et se transforment en maisons de retraite médicalisées ou EHPAD.

La médicalisation des maisons de retraite arrive cependant à son terme. Il est à noter l'augmentation de la création de services d'accueil de jour (notamment pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer).

Investissement

Après la reprise de l'investissement des établissements publics sociaux et médico-sociaux en 2007, l'effort se poursuit avec une progression moindre de (+ 25,4 %) financé pour moitié par emprunt, les subventions ne participent au financement des investissements nouveaux qu' à hauteur de (+ 14,2 %).

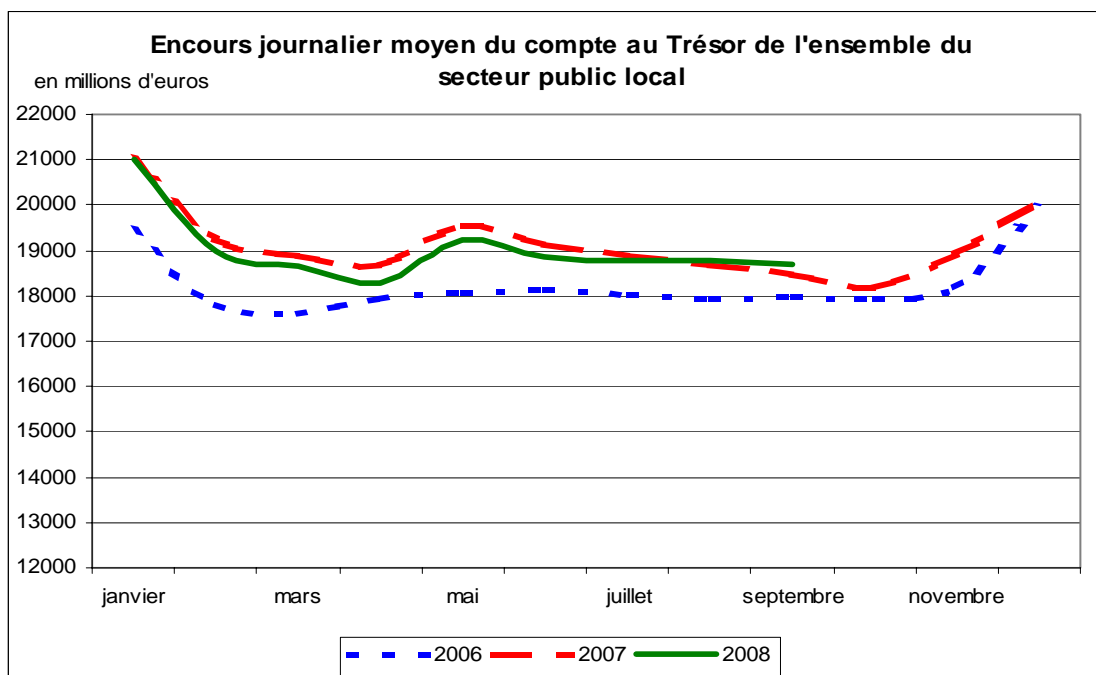
Après une reprise en 2007 de l'**autofinancement**, les premières tendances de 2008 marquent un recul due essentiellement à une augmentation des charges d'exploitation plus rapide que les produits.

Pour rappel, il s'était accru en 2004 et en 2005 poursuivant sa progression en 2006 (+ 7,7 %).

L'autofinancement dégagé permet de couvrir le remboursement du capital de la dette, soit 196 millions d'euros pour 2008, montant en légère augmentation, et ce en dépit de l'accroissement de la dette.

Le financement disponible est une ressource de financement résultant de la différence entre l'autofinancement et le remboursement de la dette en capital. Il a vocation à limiter le recours à l'emprunt pour équilibrer la section d'investissement. Les établissements publics sociaux et médico-sociaux en 2008 ont eu davantage recours à l'emprunt pour financer en grande partie leur politique d'investissements. On observe toutefois, que la baisse des dotations a généré une moindre ressource de financement des investissements.

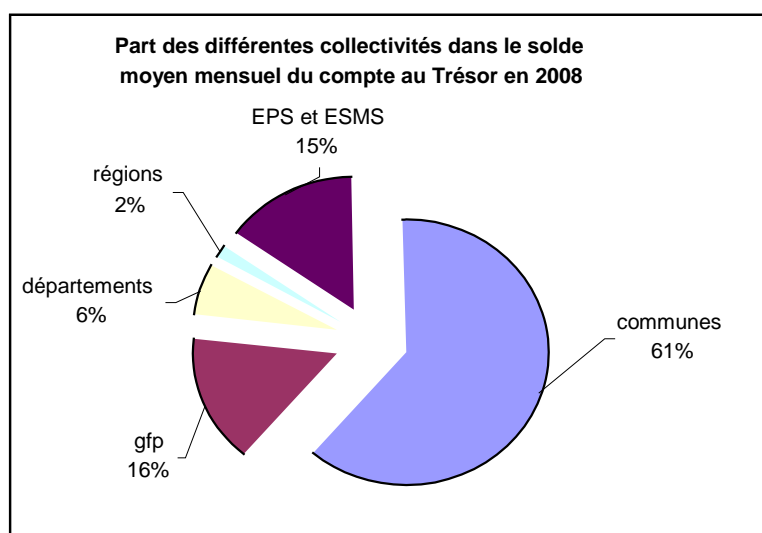
La trésorerie du secteur public local



L'encours journalier moyen du compte au Trésor pour l'ensemble du secteur public local est, pour les 9 premiers mois de 2008, pratiquement semblable à celui de 2007. L'encours communal représente 61% de l'encours total, EPS et ESMS compris. Les communes enregistrent une légère diminution de la moyenne de l'encours journalier sur les 9 premiers mois, tout comme les départements, alors que les GFP et les régions voient le leur augmenter.

Les quatre premiers mois de l'année sont marqués par une chute de l'encours journalier, ainsi, entre janvier et avril, l'encours journalier moyen baisse de 2,7 milliards d'euros. Cette

évolution est récurrente et résulte de la mobilisation de trésorerie en fin d'année notamment par le biais d'emprunts complexes assortis de lignes de trésorerie, aboutissant à un pic de trésorerie en janvier. Le remboursement de ces emprunts, auquel s'ajoutent les conséquences traditionnelles de la journée complémentaire (mandats de dépenses émis au début de l'année, en date du 31 décembre 2007, payés sur la trésorerie de 2008) expliquent le profil de trésorerie de début d'année. A partir de juin, l'encours journalier moyen se stabilise autour de 18,8 milliards d'euros.



Note méthodologique

La présente étude a été établie par la Direction Générale des Finances publiques (Service des collectivités locales - Bureau du conseil fiscal et valorisation financière du secteur local) à partir d'une extrapolation annuelle des comptes arrêtés au 30 septembre 2008 des collectivités locales (communes, groupements à fiscalité propre (1), départements, régions), des établissements publics de santé (EPS) et des établissements publics sociaux et médico-sociaux (EPSMS). Les collectivités locales sont traitées en première partie de cette étude, tandis que les EPS et EPSMS ont été traités à part en raison de l'activité et du mode de financement spécifiques de ces établissements.

Sur la période de référence de la présente étude (2006 à 2008), le cadre comptable des régions subit des modifications avec l'application de la nouvelle nomenclature comptable M71 par 23 régions en 2006 et par la totalité des régions en 2007 et 2008 en remplacement de l'ancienne nomenclature M51. Bien que les données des années où s'appliquait la M51 aient été recalculées dans l'optique de la nomenclature rénovée, les reclassements importants opérés par celles-ci n'ont pas toujours permis d'obtenir des variations à champ constant sur certaines rubriques : ainsi, certaines dépenses ou recettes, auparavant imputées sur un seul compte en M51, se trouvent parfois éclatées en plusieurs comptes en M71, ceux-ci étant répartis dans différentes rubriques.

Les refinancements, ainsi que l'utilisation des emprunts avec option de tirage sur ligne de trésorerie, affectent les montants enregistrés en emprunts et remboursements de dettes. Les montants de ces opérations ont été déduits des rubriques concernées lorsqu'ils ont pu être évalués.

Les évolutions et les montants relatifs aux dotations de l'État retracés dans cette note correspondent aux comptes du secteur local. Aussi, il peut exister des écarts significatifs entre l'analyse de ces opérations du point de vue des comptes de l'État et de celui des collectivités territoriales et des EPCI, notamment en raison de décalages dans le temps.

(1) Communautés urbaines, communautés d'agglomération, communautés de communes et syndicats d'agglomération nouvelle.

Printemps 2009 : publication de la brochure "Premiers Résultats 2008 des finances locales"
(exploitation des comptes de gestion provisoires 2008)